

# « Le harcèlement scolaire, il ne faut pas hésiter à en parler »

Aujourd'hui, le Conseil national des barreaux organise la cinquième Journée nationale du droit dans les collèges. Cinq avocats du barreau d'Arras interviendront à Arras, Dainville et Saint-Nicolas sur un thème d'une actualité brûlante : le harcèlement et les discriminations. Interview avec Antoine Le Gentil.

PAR LAURENT BOUCHER  
arras@lavoixdunord.fr

## ARRAS.

– Quel est le sens de votre participation à ces rencontres avec des collégiens ?

« En 2022, j'étais intervenu pour la première fois devant des quatrièmes au collège Bodel. J'ai trouvé que c'était une excellente initiative. Le thème général, c'est « tous égaux devant la justice ». On veut diffuser l'idée que les collégiens ont des droits et des obligations. »

– C'est le cas avec le harcèlement et les discriminations, le thème en pleine actualité cette année.

« Oui, on est vraiment dans un sujet actuel, dans le contexte de l'arrestation d'un jeune soupçonné de harcèlement dans un collège. Chacun peut avoir son idée sur les conditions de l'interpellation, mais cela n'a rien d'illégal. Les jeunes sont tous susceptibles d'être victimes, auteurs ou complices sans s'en rendre compte. Par exemple sur les réseaux sociaux par un *like* sur un *post* harcelant, ou en participant à une conversation avec du harcèlement. »

– Êtes-vous souvent saisi par des parents de jeunes victimes de harcèlement scolaire ?

« J'ai assez régulièrement à traiter ce genre d'affaire, effectivement.

J'ai été amené cette année à contacter deux fois le procureur et des chefs d'établissement. Les jeunes filles sont venues avec leurs parents qui avaient l'impression que les choses n'allaient pas suffisamment vite et bien pour être traitées efficacement. J'ai appuyé leurs démarches, et la réponse a été finalement rapide. J'ai aussi accompagné un mineur en 2021 qui avait harcelé par messages son ex-petite copine en diffusant des fausses informations. Le traitement est intervenu très vite, ce qui est une bonne chose. »

« J'ai été amené cette année à contacter deux fois le procureur et des chefs d'établissement. »

– Les parents d'un lycéen de Poissy qui s'est suicidé à la rentrée ont reçu des courriers du rectorat jugeant « inacceptable » leur dénonciation de faits de harcèlement subis par leur fils, une réponse qualifiée de « honte » par le ministre de l'Éducation nationale. Sentez-vous pour votre part une administration assez attentive ?

« Les équipes enseignantes et les directions d'établissement sont très attentives aux situations de harcèlement. Mais les faits ne se



Antoine Le Gentil participe pour la première fois à cette Journée du droit dans les collèges. PHOTOS ARCHIVES ET PIERRE ROUANET



déroulent pas en présence d'un adulte ou d'un témoin, les problèmes passent par l'extérieur, par les réseaux sociaux, et c'est très difficile à détecter. Je n'ai en tout cas jamais constaté d'inertie quand quelqu'un se plaint de harcèlement. »

– Croyez-vous qu'on va assister à une multiplication des dénonciations de cas de harcèlement ?

« Si c'est le cas, ce serait très bien. À l'instar du mouvement #Me-Too (contre les violences sexuelles et sexistes), cela voudrait dire que les langues se délient. Il ne faut

pas hésiter à en parler, à ses parents, à un référent, un copain, un élève qui puisse passer le message. » ■

Numéros verts (gratuits) : 3020, « non au harcèlement » (pour les victimes et témoins) et 3018, « Net écoute » (dédié au cyberharcèlement).

## Au collège Saint-Vincent, les élèves écoutés et soutenus

ARRAS. Outre Antoine Le Gentil, le collège privé Saint-Vincent (au sein de l'ensemble Baudimont) accueillera aussi ce mercredi M<sup>me</sup> Marie-Claire Da Silva-Rosa, du barreau de Paris, déjà intervenue lors de la Journée des droits des femmes pour présenter son métier d'avocat. Quatre classes de cinquième, dont une SEGPA (enseignement adapté) échangeront pendant deux heures avec les avocats, une conseillère écoute et des membres de la vie scolaire.

« L'établissement a toujours eu cette politique très tôt dans l'année d'instaurer un climat de confiance avec les élèves et les familles », explique Pauline Baudericque, responsable de la vie scolaire, habituée à faire intervenir des associations sur le harcèlement

scolaire, le cyberharcèlement ou d'autres thèmes de société. « En cas de problème, on dit aux élèves de venir en parler à un adulte. On veut mettre à l'aise les élèves dès leur entrée en sixième. Ce sont les premiers mois au collège que tout se joue pour leur confiance. Et ici, on a toujours des parents qui se sont sentis très concernés. »

### « LA PROXIMITÉ EST LA CLÉ DE TOUT »

Côté discipline, l'usage du téléphone est interdit dans l'enceinte du collège, toute la journée. Il doit être « dans le sac, éteint. Sinon, ils sont confisqués et rendus le soir. C'est très rare. »

Dans cet établissement de 313 élèves au « fonctionnement très familial », on réagit vite en

cas de problème. « La proximité est la clé de tout », considère Pauline Baudericque, qui n'a pas de souvenir de « harcèlement prolongé », seulement « des incidents isolés ».

### SUIVI PSYCHOLOGIQUE

La responsable de la vie scolaire se rappelle en revanche d'une élève harcelée plus tôt dans sa scolarité qui a pu « libérer sa parole » lors d'une intervention l'an dernier. « On l'a prise en charge pour qu'elle puisse mettre des mots sur son mal-être, avec la psychologue scolaire (qui tient une permanence tous les mois) et la conseillère écoute, qui a pris contact avec sa famille pour un suivi psychologique. Il faut se saisir de la situation quand un élève s'ouvre de ses problèmes. » ■



Au collège privé Saint-Vincent, en centre-ville d'Arras, on prend au sérieux l'impact d'une éventuelle situation de harcèlement scolaire.